

Acte de décès de PECQ François Joseph [148]

L'an mil huit cent dix-huit, le huit du mois de mars à neuf heures du matin, par-devant nous Pierre Constantin Joseph MARCHAND, deuxième adjoint à la mairie de Quesnoy-sur-Deûle, chef-lieu de canton, troisième arrondissement du département du Nord, délégué par monsieur le maire de la commune pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil sont comparu Louis Prospère PECQ, âgé de trente-trois ans, échoppier demeurant audit Quesnoy, et Pierre Antoine PECQ, âgé de trente-deux ans, échoppier au même lieu, tous deux fils à François Joseph PECQ né en cette commune le vingt février mil sept cent cinquante-deux. Lesquels comparants nous ont déclaré que ledit François Joseph PECQ, âgé de soixante-dix ans quinze jours, journalier, veuf de Catherine LOTIGIER, fils de feux Pierre et Angélique VIENNE, est décédé hier à onze heures du soir dans sa maison sise au bourg dudit Quesnoy, et ont lesdits comparants signé le présent acte de décès après lecture, à l'exception du premier qui a déclaré ne savoir écrire ni signer.